



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

MINISTRE D'ETAT
MINISTRE DE L'EMPLOI,
DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



« Formation, insertion et emploi des jeunes en Afrique »

Conférence des Ministres 2014 du PQIP/DCTP

Abidjan, 21, 22 et 23 juillet 2014

Hôtel NOVOTEL

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur - Fraternité - Justice

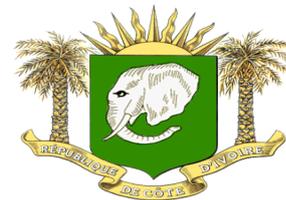
MINISTRE DE L'EMPLOI, DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE ET
DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION ET DE LA
COMMUNICATION



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

MINISTRE D'ETAT
MINISTRE DE L'EMPLOI, DES
AFFAIRES
SOCIALES ET DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE



RAPPORTS PAYS SUR LES POLITIQUES ET DISPOSITIFS D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE CREATION D'EMPLOIS

CAS DE LA MAURITANIE

Réalisé par :

Hamady Ould El Bekaye

Directeur de la Promotion de la Micro Finance et de l'Insertion Professionnelle

hbekaye@yahoo.fr

(00 222) 44 48 52 11

Sommaire

I.	SYNTHESE DU RAPPORT	5
II.	Introduction.....	8
III.	Les données de base concernant la situation des jeunes vis-vis de l'emploi (données chiffrées) 9	
IV.	Les données de base concernant le monde du travail (données chiffrées).....	10
V.	Les difficultés d'accès des jeunes au monde du travail (entre 3 et 5 pages)	10
VI.	Les mesures en projet ou en cours dans le domaine du DCTP	13
	1. Amélioration du pilotage de la formation technique et professionnelle.....	14
	2. Amélioration de la qualité des formations.....	14
	3. Développement et diversification de l'offre	14
	Les principales actions menées depuis la création du Département chargé de la FTP	15
VII.	Les mesures en projet ou en cours pour favoriser la création d'emplois	16
VIII.	Une expérience particulièrement significative d'insertion ou d'emploi des jeunes.....	18
IX.	En conclusion.....	24
X.	Bibliographie.....	25

Liste des acronymes

APC	APPROCHE PAR COMPETENU
AFD	AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT
CAP INSERTION	CENTRE D'APPUI A L'INSERTION
FTP	FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE
CAP	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
BT	BREVET TECHNIQUE
BAC	BACALARIAT
CC	CERTIFICAT DE COMPETENCE
BTS	BREVET TECHNIQUE SUPERIEUR
EPCV	ENQUETE
ENRE – SI	ENQUETE PRELIMINAIRE SUR LES CONDITION DE VIE
ONS	OFFICE NATIONALE DES STATISTIQUES
PIB	PRODUIT INTERIEUR BRUIT
CUN	COMMUNAUTE URBAIN DE NOUAKCHOTT
MEFPTIC	MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
DPMFIP	DIRECTION DE PROMOTION DE LA MICRO FINANCE ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE
ONG	ORGANISATION NON GOUVERNEMENTAL
GRET	GROUPEMENT DE RECHERCHE
CV	CURRUCULUM VITAE
TRE	TECHNIQUE DE RECHERCHE D'EMPLOI
INAP-FTP	INSTITU NATIONAL DE PROMOTION DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE

PAFPA	PROJET D'APPUI A LA FORMATION PROFESSIONNELLE PAR APPRANTISSAGE
PAFF	PROJET D'APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE
PNIME	PROGRAMME NATIONAL D'INSERTION ET D'APPUI A LA MICRO ET PETITE ENTREPRISE
TIC	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION
CDD	CAISSE DE DEPOT ET DE DEVELOPPEMENT
HIMO	HAUTE INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE
AMEXTIPE	AGENCE MAURITANIEN D'EXECUTION DES TRAVEAUX D'INTERET PUBLIC
SNDE	SOCIETE NATIONALE D'EAU
PROCAPEC	AGENCE NATIONALE DE LA PROMOTION DES CAISSES D'EPARGNE ET DE CREDIT
FAP / FTP	FOND D'APPUI A LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE
CAF	COMITE D'ATRIBUTION DES FINANCEMENTS
CFPP	CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
LFTP	LYCEE DE FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE
ANAPEJ	AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DE L'EMPLOI DES JUENES
PNDSE	PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR EDUCATIF
CSA	COMMISSARIAT A LA SECURITE ALIMENTAIRE
ETR-ML	ETABLISSEMENT DES TRAVAUX REALISES EN MATERIAUX LOCAUX

I. SYNTHÈSE DU RAPPORT

L'économie Mauritanienne à l'instar de la majeure partie des pays Africains est fortement dominée par le secteur informel. Elle a atteint au cours des trois dernières années un taux de croissance annuel moyen de 5,3%. La contribution de ce secteur à la formation du PIB reste néanmoins mal appréciée.

Autrefois dominée par le secteur rural (agriculture, élevage et pêche), l'économie Mauritanienne a subi des changements structurels en raison, entre autres, de l'expansion des activités extractives, des activités de télécommunication ainsi que leurs effets induits. En termes de contribution par secteur, ceux du secondaire et du tertiaire restent les plus influents.

L'impact de cette croissance économique sur l'emploi est mesuré par les enquêtes réalisées par l'office National des Statistiques dont les résultats sont : le niveau global du chômage était estimé à 31,2% en 2008 (EPVC). Aujourd'hui il est évalué à 10,1% selon l'Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENRE-SI) réalisée en Janvier 2014. Il y a lieu cependant de souligner que ces deux taux de chômage ne sont pas comparables du fait qu'ils ne partent pas de la même définition du chômage.

Quelques données agrégées renseignent sur l'emploi à travers les indicateurs suivants :

1. Taux de jeunes au chômage et en situation de découragement :

Parmi les jeunes de 15 à 35 ans, 32,8% ne sont ni dans le système éducatif ni occupés (sans emploi). Ce groupe constitue une population à risque qu'il est important de connaître et d'en suivre l'évolution. C'est un groupe de jeunes inactifs pour des raisons autres que la scolarisation et ils sont très présents en milieu urbain ainsi qu'en milieu rural. Ces jeunes vulnérables, sont majoritairement âgés de moins de 30 ans.

- ✓ **Taux de jeunes en formation professionnelle ou EFTP** : moins de 1% de l'ensemble de la population en âge de travailler ;
- ✓ **Taux d'insertion des jeunes en fin de formation professionnelle ou EFTP**: 61,5%.
- ✓ **Taux d'insertion des jeunes dans l'économie formelle** : 28.2% pour les moins de 30 ans;
- ✓ **Taux d'insertion des jeunes dans l'économie informelle** : Par rapport à l'âge, les employés du secteur informel restent des jeunes âgés en moyenne de 20 à 30 ans, représentant 57,5% des emplois du secteur informel.

2. Les données de base concernant le monde du travail

La répartition des actifs occupés selon la branche d'activité attribue 37,3% au secteur de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche 38,9% au secteur du commerce. Le reste se trouve dispersé entre plusieurs secteurs dont les télécommunications et les autres services 13,8%, l'éducation, la santé et l'administration 7,2% et finalement l'industrie extractive 2,8%.

Par ailleurs, Le tableau ci-dessous nous donne la répartition des emplois par secteur et par milieu.

secteur	Population occupée
Secteur rural	43,3%
Secteur urbain	56,7%
Secteur formel	13,56%
Secteur informel	86,44%

Le secteur de l'emploi en Mauritanie est fortement affecté entre autre par (i) l'absence d'un système national intégré d'information sur le marché, (ii) l'inadéquation du système éducatif et de formation professionnelle avec la demande économique et (iii) surtout par l'absence d'une vision stratégique claire établie sur la base d'une politique nationale d'orientation en la matière.

3. Le dispositif de la Formation Technique et Professionnelle

Le dispositif national de la FTP sous tutelle du Département chargé de la formation comprend 18 établissements d'une capacité totale de 5200 jeunes en formation diplomate au titre de l'année scolaire 2013-2014. Le dispositif offre 6 diplômes dont un certificat de compétence (CC) trois diplômes du niveau secondaire (CAP, BT et BAC) et deux diplômes du niveau supérieur (BTS et Ingénieur).

En dépit des progrès significatifs réalisés au niveau du dispositif de la FTP ces dernières années, celui-ci reste sous dimensionné par rapport à la demande économique et sociale et souffre de déficiences au niveau de sa qualité et de son efficacité externe. Cette situation persiste du fait d'un flux annuel estimé entre 40 et 50 mille nouveaux demandeurs d'emploi majoritairement peu qualifiés (dont 10000 abandons au niveau secondaire), gonflant les rangs des candidats potentiels à un système de formation, initialement sous dimensionné (ne dépassant pas 4% des effectifs du secondaire et moins de 1% de l'ensemble de la population en âge de travailler.

4. Une expérience particulièrement significative d'insertion professionnelle : L'expérience de CAP INSERTION en Mauritanie

La Mauritanie a mis en place avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers un programme d'insertion professionnelle des jeunes intitulé « CAP Insertion »

L'objectif de ce programme est d'améliorer significativement l'insertion socioprofessionnelle et l'accès à l'emploi des jeunes en créant un service public de l'insertion en Mauritanie.

CAP Insertion cible à l'heure actuelle les jeunes de 15 à 35 ans des quartiers périphériques de Nouakchott où se concentrent les poches de pauvreté. Il existe actuellement trois antennes à Nouakchott avec l'ambition de s'étendre au niveau national en maillant davantage le territoire de Nouakchott mais aussi en s'implantant dans de nouvelles wilayas.

CAP Insertion offre à son public des services divers qui couvrent : (i) l'accueil ; (ii) le conseil ; (iii) l'encadrement ; (iv) l'amélioration de l'employabilité par la formation, l'établissement des CV et des Lettres de Mission; (v) la recherche de l'emploi et (vi) la collecte des offres.

II. INTRODUCTION

La déclaration de Ouagadougou en Septembre 2004 du sommet des chefs d'Etats et de Gouvernement des pays de l'Union Africaine tenu au Burkina Faso sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté a invité les pays membres à mettre l'emploi et la lutte contre la pauvreté au centre de leurs politiques de développement. Cette même volonté politique des Etats africains a été plus tard réaffirmé lors les sommets de Banjul en juillet 2007 et de Malabo en juillet 2011. L'engagement pris vise à réduire le taux de chômage de 2% par an sur une période de cinq ans. Le plan d'action adopté par les chefs d'Etat retient quatre axes fondamentaux sur l'emploi et la lutte contre le chômage : (i) une croissance économique inclusive, (ii) une exploitation du potentiel de l'économie informelle, en particulier le secteur rural, (iii) un marché du travail transparent et (iv) une politique d'harmonisation et d'intégration régionale.

Le Gouvernement Mauritanien, à l'instar des autres pays Africains place l'emploi au centre de ses priorités. En effet, l'emploi est placé depuis ces dernières années au cœur des réformes et des stratégies de développement économique et social. Il est intégré à ce titre comme objectif stratégique dans tous les programmes structurants mis en œuvre par l'Etat.

Les données sur l'emploi viennent d'être mises à jour grâce à une enquête Nationale de référence sur l'emploi et le secteur informel qui vient d'être publiée. Celle-ci a été réalisée par l'Office National des Statistiques en partenariat avec le BIT à la demande du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication.

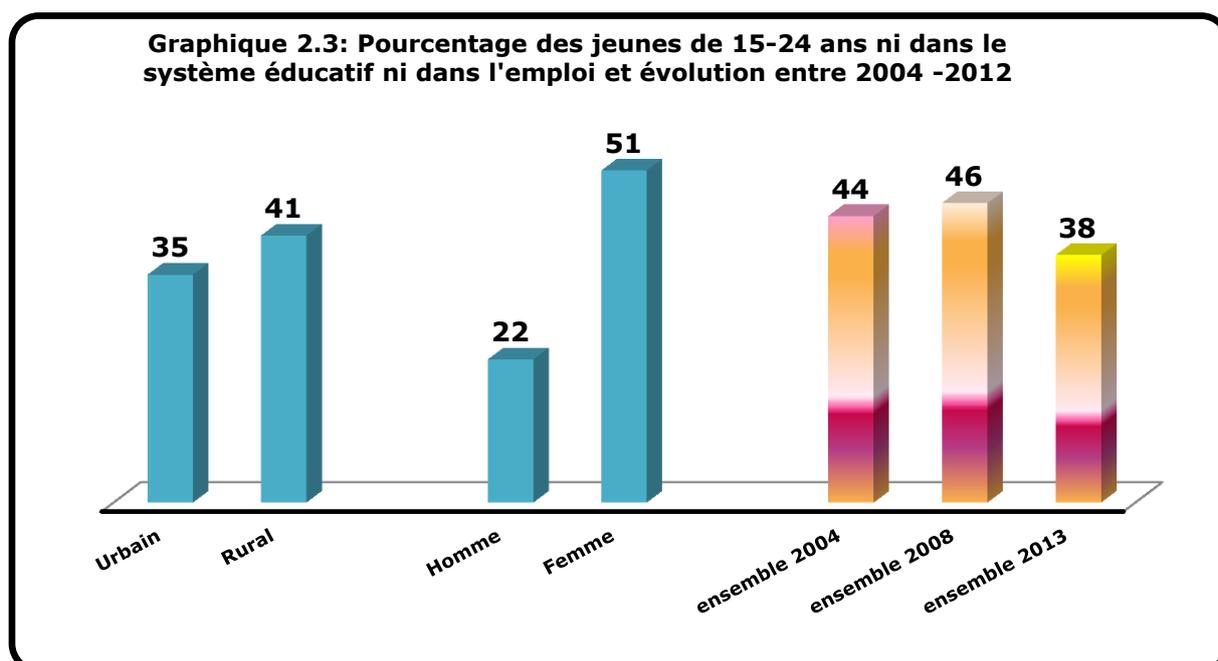
Par ailleurs, le Gouvernement vient d'adopter au cours du mois d'Avril courant un programme ambitieux à cours moyen et long terme. Les plans d'action pour la mise en œuvre de ce programme permettront d'améliorer la gouvernance du système de l'emploi, d'instaurer un système d'information sur le marché et de mettre en œuvre les différentes stratégies sectorielles qui contribuent à l'amélioration des indicateurs d'emploi.

Le présent rapport ne constitue pas une analyse du secteur. Cependant, il a permis de collecter un ensemble de données utiles et fiables sur les principaux indicateurs sur l'emploi, sur le dispositif de formation technique et professionnelle et présente une expérience spécifique importante dans le domaine de l'insertion professionnelle.

III. LES DONNEES DE BASE CONCERNANT LA SITUATION DES JEUNES VIS-VIS DE L'EMPLOI (DONNEES CHIFFREES)

a. Taux de jeunes au chômage et en situation de découragement :

Parmi les jeunes de 15 à 35 ans, 32,8% ne sont ni dans le système éducatif ni occupés (sans emploi). Ce groupe constitue une population à risque qu'il est important de connaître et d'en suivre l'évolution. C'est un groupe de jeunes inactifs pour des raisons autres que la scolarisation et ils sont très présents en milieu urbain ainsi qu'en milieu rural. Ces jeunes vulnérables, sont majoritairement âgés de moins de 30 ans.



Source : ONS/EPCV 2004 et EPCV 2008 et ENE-SI 2012

b. Taux de jeunes étant ni en éducation, ni en formation, ni en emploi : 32,8%

c. Taux de jeunes en formation professionnelle ou EFTP : moins de 1% de l'ensemble de la population en âge de travailler ;

d. Taux d'insertion des jeunes en fin de formation professionnelle ou EFTP: 61,5%.

e. Taux ou nombre de jeunes en apprentissage traditionnel ou rénové : indicateur Non Disponible;

f. Taux d'insertion des jeunes dans l'économie formelle : 28.2% pour les jeunes de moins de 30 ans;

g. Taux d'insertion des jeunes dans l'économie informelle ;

Par rapport à l'âge, les employés du secteur informel restent des jeunes âgés en moyenne de 20 à 30 ans, représentant 57,5% des emplois du secteur informel.

IV. LES DONNEES DE BASE CONCERNANT LE MONDE DU TRAVAIL (DONNEES CHIFFREES)

a. Répartition des emplois par secteur d'activité (primaire, secondaire et tertiaire) ;

Tableau 1.3 : Répartition des actifs occupés selon la branche d'activité		
	Effectifs	Pourcentage
Agriculture et élevage	551453	37,3
Pêche	26403	1,8
Industrie ou activité extractive	41025	2,8
Commerce	548608	37,1
Transport et télécommunication	39857	2,7
Autres services	163881	11,1
Education et recherche	42161	2,9
Santé	9235	,6
Administration	56684	3,8
Total	1479307	100,0

a. Répartition des emplois par secteur urbain et rural ;

La population occupée représente 43,3% en milieu urbain contre 56,7% en milieu rural

b. Répartition des emplois par secteur formel et informel (urbain plus rural) ; Le secteur formel emploie seulement 13,56% contre 86,44% dans le secteur informel ;

c. Répartition des emplois par catégorie (emplois salariés, indépendants, auto-emploi, travailleurs domestiques...).

Selon la catégorie socioprofessionnelle, la population occupée est constituée principalement de travailleurs pour comptes propres (42,8%), des employés ou ouvriers qualifiés et manouvres (25,2%) et des aides familiaux (10,1%).

V. LES DIFFICULTES D'ACCES DES JEUNES AU MONDE DU TRAVAIL (ENTRE 3 ET 5 PAGES)

b. Quels sont les diagnostics portés par votre pays sur la situation de l'emploi des jeunes et notamment sur les difficultés qu'ils rencontrent pour accéder à l'emploi ?

Diagnostic :

Le niveau global du chômage était estimé à 31,2% en 2008 (EPVC). Aujourd'hui il est évalué à 10,1%. selon l'Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel (ENRE–SI) réalisée en Janvier 2014. Le secteur informel est largement prédominant en matière de création d'emploi. Il représente plus de 86% des emplois créés. Cette situation du marché du travail à laquelle s'ajoute l'absence d'un système d'information intégré sur l'emploi constituent un handicap majeur pour orienter, mettre en œuvre et évaluer la politique nationale de l'emploi.

La situation du chômage selon l'âge indique que celui-ci est un phénomène qui affecte largement les jeunes. En effet, pour la tranche d'âge de 15 à 25 ans, le taux de chômage représente 14,1% des hommes contre 17% des femmes de la même âge

Les difficultés rencontrées au niveau du secteur de l'emploi peuvent être énumérées comme suit :

1. La prédominance du secteur informel dans l'économie nationale ;
2. L'absence de l'emploi comme objectif prioritaire au sein des politiques macroéconomiques et sectorielles ;
3. L'absence d'une politique nationale de l'emploi et d'un mécanisme de coordination intergouvernemental pour la promotion de l'emploi ;
4. Le manque d'un système national intégré d'information sur l'emploi ;
5. L'inadéquation du système d'éducation et de formation avec le marché sur les plans quantitatif et qualitatif ;
6. L'inexistence d'un Partenariat Public/Privé efficace pour promouvoir l'emploi ;
7. L'absence d'un mécanisme adéquat de financement de la Petite et Moyenne Entreprise
8. La limite de l'offre de micro crédit ;
9. L'absence d'un cadre réglementaire et d'un mécanisme d'incitation favorable à l'emploi, à l'insertion professionnelle et à l'auto emploi ;
10. L'insuffisance de coordination et de synergie entre les différents intervenants et la dispersion des ressources et des efforts ;
11. Le manque de leadership au niveau de la gouvernance de l'emploi

c. Quelle est la part, dans ces difficultés, des problèmes liés à :

- i. l'inadaptation des compétences des jeunes et notamment à la déconnexion entre le monde de la formation et le monde du travail ?

L'inadéquation de la formation aux besoins du marché national constitue un obstacle de taille.

Cette inadéquation vient en partie du système éducatif et en partie de la formation technique et professionnelle. Le système éducatif met sur le marché un nombre grandissant de personnes peu aptes à servir l'économie et qui viennent grossir les rangs des chômeurs. Ce système massifié ne répond plus aux missions qui doivent être les siennes : il s'ensuit une mauvaise orientation des élèves dès le départ, une qualité d'enseignement insuffisante et des taux de déperdition très élevés.

Le dispositif de formation technique et professionnelle dispose d'une capacité limitée pour assurer la régulation entre les sortants du système éducatif et l'emploi. Annuellement plus de 40 à 50 000 demandeurs d'emplois regagnent le marché de travail. Le dispositif diplômant (université et FTP) ne couvre que 5000 jeunes de ces effectifs, soit donc environ 5% seulement disposent de qualifications.

La FTP est elle aussi confrontée à des obstacles importants relatifs à des moyens financiers, matériels et disponibilité des ressources humaines suffisantes et qualifiées. A cela s'ajoute un marché de l'emploi peu structuré et exigü.

Il résulte de l'analyse de la situation du travail une situation confuse et paradoxale. Un taux de chômage relativement bas et une situation de travail qui s'aggrave d'une année à une autre et qui touche particulièrement les jeunes.

ii. la méconnaissance du marché du travail ?

L'absence d'un système d'information tel qu'il a été cité plus haut, capable de fournir des données fiables sur le marché du travail handicape fortement le marché et paralyse toute tentative d'orientation des programmes publics de promotion de l'emploi et de l'insertion professionnelle et empêche toute contribution d'adaptation de l'offre du système de formation technique et professionnelle aux besoins réel du marché.

iii. le manque d'investissement dans les secteurs porteurs d'emplois ?

Le partenariat public/privé n'a pas fonctionné comme il se doit en Mauritanie. Les acteurs du secteur privé, grand pourvoyeur d'emplois, ne s'investissent que dans les domaines correspondant à leur centre d'intérêt.

Le manque d'investissement se traduit par une régression des intérêts portés aux activités à haute intensité de main, un repli du tissu économique soutenu par des PME et PMI à faible capacité et un manque de soutien dans le développement du micro crédit.

iv. le manque de dispositifs de suivi et d'insertion des jeunes en recherche d'emploi ?

En Mauritanie, il y a principalement deux structures en charge de l'insertion des jeunes : la Direction de la Promotion de la Micro Finance et de l'Insertion Professionnelle à travers ses programmes opérationnels et l'Agence Nationale de l'Emploi des Jeunes.

d. Quels sont les dispositifs en projet ou en cours de réalisation pour améliorer les processus d'accès des jeunes au monde du travail ?

Il y a plusieurs structures et projets en cours de réalisation qui ont pour but de faciliter l'accès des jeunes au monde de travail. Il ya à titre indicatif :

- Les projets de formation et insertion dans les secteurs de la pêche, de l'agriculture et du bâtiment
- Les centres d'appuis à l'insertion (CAP Insertion)
- Les programmes d'activités génératrices de revenus
- Les programmes d'auto employ de l'Agence Nationale de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ)
- Les projets d'apprentissage
- ...

VI. LES MESURES EN PROJET OU EN COURS DANS LE DOMAINE DU DCTP

Le dispositif de la FTP a connu une évolution très importante entre 1992 et 1999 puis de 2001 à 2013 dans le cadre du PNDSE 2001 – 2010 puis 2011- 2020. Jusqu'en 1999, malgré la mise en œuvre de certaines actions pour améliorer la qualité, l'accès et le pilotage du dispositif , un certain nombre de faiblesses est resté notamment dans les domaines suivants :

Au niveau du cadre institutionnel :

- Faible cohérence de la politique éducative au niveau institutionnel (dispersion des tutelles) et opérationnel (exploitation du dispositif des établissements) ;
- La participation et l'implication des employeurs restent limitées dans le pilotage du dispositif ;

Au niveau des données sur les besoins du marché du travail :

- Absence de données fiables sur les besoins en qualification du marché de l'emploi ;
- Absence des données sur l'évolution des emplois et des qualifications ;
- Absence de données sur l'insertion des formés de la FTP ;

Au niveau de l'ingénierie de formation :

- Manque d'adaptation des modes de formation ;
- Absence de nouvelles approches, basées sur la compétence, dans la définition des contenus de formation ;
- Faiblesse du système de certification ;
- Absence d'un système nationale de validation des acquis ;
- Inadaptation du système d'évaluation ;

Au niveau des ressources humaines du dispositif :

- Faiblesse de la pratique du métier chez les formateurs issus d'un enseignement technique ;
- Faiblesse du niveau d'instruction de base des formateurs issus des milieux professionnels;

a. quelles sont les réformes en projet ou en cours de réalisation pour actualiser les dispositifs et parcours de formation existants en fonction des compétences requises par le monde économique et professionnel ?

Depuis 2009, le gouvernement a fait de la FTP, de l'emploi des jeunes et de la formation de main d'œuvre qualifiée une priorité. Il a ainsi créé le Ministère chargé de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et des Communication, et développé la Stratégie de FTP afin d'axer la FTP davantage sur la demande du marché de l'emploi.

La stratégie FTP 2010 - 2020

La stratégie de Formation Technique et Professionnelle 2010- 2020 dont les objectifs visent, à travers le renforcement du pilotage du système, à l'amélioration de sa qualité, au développement de l'offre éducative pour le technique ainsi que d'une offre spécifique de formations courtes menant la FTP à s'articuler au mieux avec les autres ordres d'enseignement ainsi qu'avec les besoins de la demande économique.

La stratégie de FTP porte sur : les mécanismes de la promotion de l'efficacité et de la pertinence des programmes FTP et la qualité des diplômés. Celle-ci inclut : (i) la création de Conventions de Mise en Œuvre des Projets d'Établissement entre les établissements de formation bénéficiaires et le FAP-FTP ; (ii) le renforcement des capacités financières et de gestion des établissements publics de la FTP, pour les rendre plus flexibles et efficaces, à travers la mise en place d'un cadre réglementaire et juridique donnant des incitations à promouvoir l'investissement privé dans le secteur de la FTP ; (iii) l'élargissement du mandat du FAP-FTP pour répondre aux besoins en formation des jeunes non qualifiés ; et (iv) le renforcement de la participation des employeurs à travers des opportunités de formation couplée à l'apprentissage.

Les résultats obtenus à ce jour

1. Amélioration du pilotage de la formation technique et professionnelle

- La création d'un Département ministériel, dédié à la Formation Technique et Professionnelle, à laquelle fut d'ailleurs couplé plus tard l'Emploi,
- La création de l'Institut National de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (INAP-FTP) qui sera chargée de l'ingénierie d'aide à la décision et de promotion de la Formation technique et professionnelle.
- La mise en place d'un fonds de promotion de la FTP placé sous la tutelle de l'INAP-FTP; Il sera alimenté par la contribution des entreprises, de l'état et des bailleurs de fonds et sa gestion sera paritaire (Gouvernement, privé).
- L'initiation d'un pilotage par la demande au moyen d'études permanentes formation-emploi.

2. Amélioration de la qualité des formations

- la consolidation de la formation continue des formateurs, par la définition de plans de formation ;
- la rénovation des équipements et supports pédagogiques ;
- la promotion des formations en alternance.

3. Développement et diversification de l'offre

- Au plan quantitatif, l'extension des établissements existants et la création d'établissements nouveaux dans les régions ;
- Au plan qualitatif, une diversification des spécialités en direction des secteurs prioritaires.

b. quelles sont les dispositifs de formation en projet ou en cours de réalisation pour former les jeunes aux métiers et emplois requis par les secteurs stratégiques ou porteurs ?

Les principales actions menées depuis la création du Département chargé de la FTP

le Département en charge de la formation professionnelle a déjà entrepris les actions urgentes ci-après dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la FTP 2010- 2020 :

- la professionnalisation des CFPP par leur ancrage dans leur milieu professionnel ;
- l'implantation de 13 programmes d'études révisés selon les besoins du marché de travail ;
- la révision de la durée de la formation qui passe d'une année à deux années ;
- le renforcement des équipements et des infrastructures ;
- l'élaboration de supports et guides d'accompagnement et la formation des formateurs.
- le bilan de compétences pour 54 formateurs en vue de leur perfectionnement technique ;
- la formation pédagogique et technique au profit de 42 formateurs au Maroc dont 30 nouvellement recrutés ;

Outre ces mesures d'amélioration qui ont ciblé 6 Centres de Formation et de Perfectionnements Professionnels (Nouakchott, Aïoun, Kiffa, Rosso, Atar et Sélibaby), les actions suivantes ont également été réalisées :

- l'orientation des 4 autres CFPP (Aleg, Tidjikja, Nema et Kaédi) pour se consacrer à la formation qualifiante (nouveau Certificat de Compétences : niveau aide ouvrier).
- l'acquisition d'équipements techniques pour l'augmentation de la capacité d'accueil du Lycée de Formation Technique Professionnelle (LFTP) de Nouadhibou;
- le renforcement de la gestion des établissements par la mise en œuvre d'une démarche qualité dans les établissements ;
- la préparation de nouveaux textes juridiques : (i) Décret N° 2010-120 fixant le régime des études dans les Établissements de Formation Technique et Professionnelle, (ii) Décret n° 2010-136 fixant les modalités d'attribution des bourses de formation moyenne à l'étranger, (iii) Projet de décret relatif à l'apprentissage, (iv) arrêté N° 1371 fixant les modalités de formation et le régime des examens du CAP.
- La création et l'opérationnalisation du certificat de Compétences accessible aux jeunes filles et garçons ayant atteint la fin du fondamental ;
- L'expérimentation de l'apprentissage dual avec le secteur informel.

c. quelles sont les mesures prises pour renforcer les compétences des entrepreneurs et maîtres d'apprentissage du secteur informel afin de les aider à mieux former les jeunes dont ils ont la charge ?

- La création du Fonds Autonome de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle (FAP-FTP) dont le principal objet est de dynamiser la formation continue

à travers la contribution au financement des activités de formation répondant à une demande de l'entreprise. Le Fonds Autonome de Promotion de la Formation Technique et Professionnelle est opérationnel et finance annuellement, depuis sa mise en place, des dizaines d'actions de formation au profit des entreprises tant du secteur structuré que du secteur informel.

- La mise en œuvre par l'INAP- FTP d'un projet de développement de la formation par apprentissage dual en concertation avec les organisations professionnelles du secteur informel et les artisans.

d. quels sont les partenariats existants ou projetés permettant de mieux associer les acteurs économiques et professionnels à la conception, mise en œuvre et réalisation de parcours de formation ciblés sur les compétences requises par le monde du travail ?

Le secteur privé a déjà une voix forte dans la prise de décision au sein du FAP-FTP du fait de ses contributions financières au fonds et sa participation dans le comité d'attribution des financements du FAP-FTP, qu'il préside alternativement avec le public au niv.au du Comité d'Attribution des Financements (CAF).

Par ailleurs, le secteur privé à travers les organisations patronales et syndicales des entreprises et employés est membres à part entière et siège dans les conseils d'administration des établissements de FTP.

e. comment définiriez-vous le changement de paradigme à effectuer dans votre pays pour mettre l'accès à l'emploi au cœur des priorités des systèmes d'éducation et de formation ?

- La FTP est pilotée par la demande économique, traduit dans les faits par l'élaboration et la mise en œuvre des programmes de formation selon l'approche par les compétences (APC) ;
- Le développement de la formation avec le milieu productif (stages en formation qualifiante, apprentissage dual, formation continue) ;
- L'implication grandissante du secteur privé dans la gestion de la FTP (participation aux conseils d'administration des EFTP, présidence alternative du CAF du FAP- FTP);
- Des efforts continus de mise à niveau du dispositif de la FTP pour répondre qualitativement et quantitativement à la demande économique en formation (équipement, formation des formateurs, implantation de l'APC,...).

VII. LES MESURES EN PROJET OU EN COURS POUR FAVORISER LA CREATION D'EMPLOIS

e. quelles sont les mesures prises pour renforcer les compétences professionnelles des acteurs économiques afin de les aider à développer leurs activités et ainsi à créer davantage d'emplois ?

Il y a plusieurs activités et projets mis en place par des structures pour mle renforcement des compétences professionnelles des acteurs économique pour développer leurs activités à créer des emplois . Nous citons à titre indicatif :

- Le programme National d'insertion et d'appui à la Micro et Petite Entreprise relevant de la direction de la Promotion de la Micro finance et de l'insertion professionnelle ;
- Le programme de promotion de la PME relevant de la chambre de commerce
- L'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes ANAPEJ
- La Caisse de Dépôt et de Développement
- Le FAP/FTP
- Etc.

f. quels sont les moyens incitatifs existants ou en projet pour encourager les entreprises à embaucher des jeunes et, si nécessaire, à les former ?

Un projet pour la mise en place d'un cadre incitatif à l'emploi est en cours de préparation

g. existe-t-il des investissements ciblés sur le développement de métiers et d'emplois dans des secteurs considérés comme stratégiques et, si oui, quels sont les moyens déployés pour former les jeunes à ces métiers ?

Dans les domaines de la pêche et de l'agriculture, l'Etat s'est investi sur la prise en charge des activités suivantes :

Secteur de la pêche :

- Mise en place de centres spécifiques de formation maritime accélérée
- Mise en place de programme d'insertion par des appuis matériels et financier

Secteur de l'agriculture:

- Formation des bénéficiaires du programme
- Aménagement des superficies cultivables
- Appui financier pour l'installation
- Acquisition et don gratuit de vaches suitées
- Encadrement des insérés pendant deux campagnes agricole
- L'achat de la production à des prix préférentiels ;

h. existe-t-il des appuis financiers ou humains afin d'aider les jeunes à créer leur activité ou à renforcer celle qu'ils ont créée et, si oui, quelle est la nature de ces appuis?

Oui

- Programme auto emploi de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi des Jeunes (ANAPEJ)
- Fonds de soutien à l'Emploi géré par la Caisse de dépôt et de Développement destiné à favoriser l'émergence d'un tissu économique solide par création de micro et petites entreprises

- PROCAPEC

- i. existe-t-il dans votre pays des pôles d'innovation ou d'expertise tels que des incubateurs d'entreprise pour jeunes et/ou des centres de gestion et de coaching à destination des entreprises créées par des jeunes ou employant des jeunes ?

NON

- j. existe-t-il des chantiers à haute intensité de main d'œuvre qui ont prévu ou prévoient des mesures spécifiques d'emplois pour les jeunes et, si oui, quel en est l'ampleur ?
 - Des structures utilisant l'approche HIMO (haute intensité en main d'oeuvre) existent dans le pays. C'est le cas de :
 - Projet pierre taillée
 - Projet de l'AMEXTIPE
 - Projets au CSA
 - La SNDE
 - ETR-ML
 - La Communauté urbaine pour ses activités de nettoyage de la ville ;
 - Etc

VIII. UNE EXPERIENCE PARTICULIEREMENT SIGNIFICATIVE D'INSERTION OU D'EMPLOI DES JEUNES

L'expérience de CAP INSERTION en Mauritanie

Votre pays a décidé de mettre en place des moyens et/ou dispositifs ciblés sur l'insertion professionnelle, la professionnalisation en situation de travail ou encore la création d'activités ou d'emplois à destination des jeunes. Pourriez-vous présenter une expérience en cours qui vous paraît particulièrement efficace selon le processus de description et d'analyse suivant :

La Mauritanie présente un dispositif innovant : CAP Insertion (Centre d'Appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes)

a. Le public concerné (quels jeunes et combien) ?

CAP Insertion cible à l'heure actuelle les jeunes de 15 à 35 ans des quartiers périphériques de Nouakchott où se concentrent les poches de pauvreté. La Mauritanie compte 3 millions d'habitants, dont 1/3 vivent à Nouakchott qui connaît une très forte croissance urbaine. Sa population est en majorité jeune : 62 % de la population a moins de 25 ans. Selon la dernière enquête sur l'emploi et le secteur informel, ce sont les jeunes qui sont les plus vulnérables, les

plus touchés par le chômage et le sous-emploi. Les jeunes de 14-34 ans représentant 73,7% de la population en quête d'emploi. Par ailleurs, les déperditions scolaires se chiffrent entre 40 000 et 50 000 jeunes par an tandis que la capacité d'accueil annuel de la FTP est évaluée à moins de 5% des déperditions scolaires.

Le dispositif a pour ambition de s'étendre au niveau national en maillant davantage le territoire de Nouakchott mais aussi en s'implantant dans de nouvelles wilayas.

b. les objectifs visés (formation, insertion, création d'emplois, tout à la fois) ?

L'objectif visé par CAP Insertion est de faciliter l'insertion socioprofessionnelle et l'accès à l'emploi et à des revenus décents de jeunes issus de milieux défavorisés. Le dispositif propose une réponse innovante, structurante et coordonnée à la question de l'insertion des jeunes Nouakchottois, basée sur un accès à des formations professionnelles adéquates, un accompagnement efficace et la mobilisation des principaux acteurs publics, privés et sociaux concernés.

L'enjeu est de répondre aux problématiques d'insertion des jeunes par l'accès :

- à l'information,
- à la formation professionnelle,
- au monde de l'entreprise,
- à l'orientation, à l'accompagnement, à un suivi individualisé, de proximité et dans la durée.

Trois antennes ont été mises en place dans les quartiers de Dar Naïm, Sebkhah et Arafat afin de permettre à une très large majorité des jeunes d'y accéder en proximité, sans avoir de déplacements trop importants à faire.

c. les moyens dédiés (financiers, humains, institutionnels) ?

Au niveau des moyens financiers :

Les moyens financiers dédiés à cette action se décomposent en deux phases suivant l'évolution du dispositif :

▪ CAP INSERTION 1 : 2009-2013

La 1ère phase a consisté en une phase d'expérimentation par l'ONG Gret du dispositif d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes des quartiers périphériques de

Nouakchott sur financement principal de l'AFD et cofinancement de la Région Ile de France pour un montant total de 653 K€.

▪ **CAP INSERTION 2 : 2013-2014**

La seconde phase en cours est une phase de consolidation et de transfert de CAP Insertion aux autorités publiques mauritaniennes locale (Communauté Urbaine de Nouakchott, CUN) et nationale (Ministère de l'emploi, de la formation professionnelle et des TIC, MEFPTIC) sur financement en partie de l'AFD via le processus de remise de dette (C2D) et de Cities Alliance pour un montant total de 435 K€.

Au niveau institutionnel :

La Direction de la Promotion de la Micro Finance et de l'Insertion Professionnelle du MEFPTIC, en charge du pilotage stratégique et du suivi des politiques d'insertion, a repris depuis le 1^{er} septembre 2013 une partie du dispositif CAP Insertion, initié par l'ONG Gret. Les missions de CAP Insertion ont été intégrées au sein du Programme national d'insertion et d'appui à la Micro et petite Entreprise (PNIME) piloté par la Direction. Dans le souci de pérenniser ce dispositif qui apporte une réponse aux besoins d'accompagnement des jeunes, les deux antennes de Dar Naïm et Arafat ont été intégrées au plan d'action et au budget 2014 du PNIME.

De son côté la CUN poursuit son engagement en faveur de l'insertion des jeunes et a repris l'antenne CAP Insertion de Sebkh. Elle souhaite à terme déléguer sa gestion à un opérateur privé local professionnel de l'Insertion.

Au niveau des moyens humains :

L'équipe optimum pour 3 antennes est composée de 2 conseillers insertion et 1 planton (chargé de l'accueil) par antenne et d'une coordination transversale avec 1 chargé de relations entreprises, 1 chargé de relation formation, 1 coordinatrice opérationnelle et 1 chef de projet.

A l'heure actuelle, pour ses 2 antennes, la DPMFIP a affecté :

- 4 fonctionnaires sur le terrain dorénavant chargés d'assurer la continuité et le développement des services déjà offerts dans deux des trois antennes existantes, jusque-là animées par le Gret et
- Une équipe de coordination de 4 membres pilotant ces activités et anticipant un possible déploiement des antennes dans le pays. Le Gret assure l'assistance technique au ministère.

La Direction prévoit de changer d'échelle et d'amplifier les capacités d'accueil et d'accompagnement en passant à 4 conseillers par antenne.

La CUN souhaite ouvrir 2 nouvelles permanences pour mieux couvrir Nouakchott.

d. les acteurs concernés (publics, privés, société civile, centraux, territoriaux...) ?

CAP Insertion joue un rôle d'interface en s'appuyant sur la mobilisation de tous les acteurs existants et agissant localement sur les territoires : publics, privés et sociaux.

CAP Insertion a tissé un réseau avec de nombreux partenaires : les entreprises formelles et informelles qui transmettent des offres et accueillent les jeunes, les organisations professionnelles, les centres de formation publics et privés, les institutions nationales publiques, les mairies et les autres acteurs locaux intervenant auprès des jeunes dans les quartiers.

Avec les centres de formations, par exemple, CAP Insertion rend des services allant de la sensibilisation, identification, orientation des jeunes vers les offres de formations qu'il recueille et diffuse, à l'appui à l'inscription, au dépôt de candidatures, à la préparation des concours, jusqu'au suivi et accompagnement des jeunes entrés en formation, puis à l'issue de la formation pour la recherche de stage ou d'emploi. CAP Insertion facilite donc le rapprochement de l'offre et de la demande de formation.

A l'image de ce que le dispositif propose en matière de formation professionnelle, CAP Insertion entretient des relations particulières avec des entreprises formelles et informelles dans le même souci de mettre en relation des profils de jeunes en adéquation avec des besoins du marché du travail mauritanien. Grâce au démarchage réalisé tant dans le secteur formel qu'informel, des offres de stages, d'apprentissage et d'emploi sont recueillies et diffusées aux jeunes de CAP Insertion.

CAP Insertion collabore aussi de façon étroite avec l'INAP-FTP. Des partenariats spécifiques dans le cadre de programmes mis en œuvre par l'INAP-FTP (PAFPA, PAFTP) ont été réalisés (par exemple pour la sélection, l'identification et le suivi de jeunes candidats à des formations prévus dans ces programmes ou encore pour l'appui technique sur le conseil en insertion aux formateurs de centres de formation, etc.).

Les acteurs locaux des quartiers (notamment les associations, les structures de formation, les leaders) sont également des partenaires du dispositif. Ce sont des relais d'information, de sensibilisation et de communication de CAP Insertion qui à son tour peut diffuser des informations les concernant, orienter vers ces structures.

De façon générale, ces différents partenariats opérationnels ont pour but d'améliorer la circulation de l'information entre les employeurs, les établissements de formation, les jeunes mauritaniens et les acteurs concernés par la question de l'insertion professionnelle, de rapprocher l'offre et les besoins (en formation, en emploi).

Enfin, afin d'inscrire la thématique de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes au niveau des politiques locale, communale et intercommunale, les mairies et les Cadres de concertation

communale sont consultés, informés et associés aux instances de pilotage, de dialogue et de concertation.

e. les dispositifs mis en œuvre (dans le cadre des institutions existantes ou selon des modalités spécifiques aux publics concernés et objectifs visés) ?

CAP Insertion a mis en place 3 antennes dans les quartiers périphériques de Nouakchott qui proposent accompagnement aux jeunes et intermédiation avec les partenaires.

a) *Accompagnement des jeunes*

CAP Insertion accueille les jeunes via ces antennes situées au sein des quartiers périurbains. Des "conseillers insertion" les orientent et les aident à définir leurs orientations professionnelles : diagnostics socioprofessionnels, élaboration de parcours d'insertion. Ensuite, une gamme de services, adaptée à chaque cas, est offerte :

- apprentissage des techniques de recherche d'emploi
- information sur les métiers
- aide à postuler pour des formations
- accompagnement de jeunes en formation
- accompagnement de jeunes en stages
- accompagnement de jeunes en recherche d'emploi suite à des formations
- accompagnement en début d'emploi
- etc.

b) *Mise en réseau des acteurs*

CAP Insertion tisse un réseau avec de nombreux partenaires :

- les entreprises formelles et informelles qui transmettent des offres et accueillent les jeunes,
- les organisations professionnelles,
- les centres de formation publics et privés,
- les institutions nationales publiques,
- les mairies et les autres acteurs locaux intervenant auprès des jeunes dans les quartiers

Cap Insertion collecte les informations auprès de ces acteurs et les relaie vers les jeunes demandeurs d'emploi. CAP Insertion met les jeunes en relations avec ces acteurs en assurant un premier filtre.

Les services proposés :

Information, accueil, orientation, accompagnement

- Sensibilisation, information sur les questions d'insertion socioprofessionnelle
- Diagnostics socioprofessionnels, élaboration de parcours d'insertion
- Aide à la définition d'objectifs professionnels
- Tables rondes avec des intervenants extérieurs (professionnels, centres de formation, etc.)
- Orientations vers des offres d'emplois, de stages ou de formations

- Appuis sur les TRE (Techniques de recherche d'emploi : CV, lettres de motivation, préparation aux entretiens d'embauche, démarchage, recherche d'offres sur Internet)

Appuis pour aider les jeunes à se former

- Recensement de l'offre de formation des opérateurs publics et privés
- Appui au dépôt de candidatures, préparation aux concours d'entrée
- Collecte en direct d'offres de stages et d'apprentissages
- Suivi tout au long de la formation, appui à la recherche de stages

Appuis pour rapprocher les jeunes des entreprises

- Collecte et affichage des offres de stages et d'emploi, des avis publics
- Appui au dépôt de candidatures (en réponse à des offres et en candidatures spontanées)
- Appui à la constitution de dossiers pour les concours de la fonction publique
- Démarchage d'entreprises formelles et informelles
- Suivi des jeunes entrés en entreprise pendant leur période d'intégration

Le dispositif cherche à développer et améliorer ses services à moyen terme (test de la téléphonie mobile, mise en place de mini cyber emploi, développement de l'accompagnement à l'auto-emploi, etc.)

f. les premiers résultats atteints (qualitativement et quantitativement) ?

Résultats quantitatifs de 2009 à 2013 :

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ↳ 6 509 jeunes accueillis, informés et orientés ↳ 531 jeunes entrés en formation ↳ 695 jeunes entrés en entreprises |
|---|

La première année du dispositif a consisté en la mise en place de l'expérimentation, à savoir le test d'outils et de services. Les 3 antennes ont commencé à atteindre un rythme de croisière en 2011-2012.

Résultats qualitatifs (tirés d'une étude d'impact du dispositif) :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ↳ Un rapprochement des jeunes vers les opportunités d'emploi, de stage et de formation ↳ Des conseillers « à l'écoute » et des services adaptés aux situations des jeunes, les rendant plus autonomes ↳ La dimension « égalité des chances » offerte par un dispositif ouvert à tous les jeunes âgés de 15 à 35 ans quelque soit leur appartenance, leur origine, leur niveau etc. |
|--|

Les principaux apports de CAP Insertion cités par les jeunes bénéficiaires se résument aux éléments suivants :

- Accès à l'information et aux offres pour compenser le manque de réseau relationnel; Offres et contacts (entreprises formelles ou informelles) obtenus grâce à CAP Insertion;
- Accès à la connaissance des secteurs qui recrutent et aux opérations de recrutement dans le secteur formel (qui permettent à des jeunes « défavorisés » de se positionner);
- Accompagnement dans les recherches, la préparation aux techniques de recherche d'emploi et l'accès aux personnes ressources pour être plus autonome;

- Appui dans la préparation des dossiers de candidature (lettre d'appui de CAP Insertion);
- Importance du suivi et des relances faites par les conseillers pour reprendre confiance en soi;
- CAP Insertion perçu comme lieu de socialisation

g. les potentialités de généralisation et/ou de démultiplication ?

L'initiative CAP Insertion a été développée en Mauritanie par l'ONG Gret depuis 2008, dans le prolongement des enseignements tirés de l'expérience Twize. Face à l'évaluation jugée pertinente et efficace de cette expérimentation, le Centre d'appui à l'insertion des jeunes (CAP Insertion) a été transféré aux autorités publiques nationales et locales mauritaniennes. Véritable dispositif public au service de l'insertion des jeunes, complémentaire et interface de l'existant, sa démultiplication sur le territoire national est en cours de réflexion. Son ancrage au sein des institutions mauritaniennes se confirme et se renforce. Le MEFPTIC, à travers la DPMFIP souhaite poursuivre sa mission et promouvoir l'insertion des populations et groupes vulnérables en assurant un véritable service public d'insertion des jeunes par le déploiement des antennes CAP insertion, le test de différents modes de mise en œuvre des antennes, le renforcement du rôle d'encadrement et de contrôle de l'Etat sur ces antennes, l'initiation de partenariats et de collaborations avec d'autres acteurs comme les collectivités locales et la société civile, l'expérimentation de nouveaux services et mesures incitatives à l'insertion des jeunes.

A moyen terme, il s'agit d'instituer CAP Insertion comme

- ↳ Un service public de l'insertion déployé sur le territoire national
- ↳ Encadré, coordonné et suivi au niveau national par la DPMFIP, renforcée dans ses capacités de pilotage
- ↳ Mis en œuvre par délégation dans le cadre de partenariat public-privé (Ong, société civile, structure privée, collectivité territoriale, ... appuyés et professionnalisés dans les métiers de l'insertion, encadrés par des procédures et un cahier des charges commun)

Le cadre national sera porté par le Ministère.

Le Ministère et de la CUN espèrent à moyen terme démultiplier le dispositif et passer à 9 antennes sur Nouakchott (une par commune) et à 4 antennes régionales dans 4 nouvelles wilayas.

IX. EN CONCLUSION

- k.** Travaillez-vous déjà en partenariat avec d'autres pays ? Si oui, dans quels domaines ?

La Mauritanie travaille avec plusieurs partenaires et dans de divers domaines à savoir l'emploi, la formation professionnelle et la micro finance. Elle est liée à certains pays par des protocoles d'accords et des conventions de coopération bilatérale.

- l.** Quelles sont vos attentes concernant une possible coopération et mutualisation inter-pays ?

La coopération et la mutualisation inter-pays particulièrement entre ceux de la sous région permettra un échange fructueux des expériences vécues de chaque pays. La mutualisation des financements et des ressources humaines permettront de faire une économie d'échelle sur ces deux plans et d'harmoniser les normes et les approches de développement de l'emploi et de la formation professionnelle.

X. BIBLIOGRAPHIE

- ✓ Enquête Nationale de Référence sur l'Emploi et le Secteur Informel 2012 : ONS
Janvier 2014
- ✓ Stratégie Nationale de la Micro et Petite Entreprise 2014-2018 : MEFP-TIC-PNUD
Février 2014
- ✓ Stratégie Nationale de la Micro Finance MEFP-TIC-PNUD Février 2014
- ✓ Communication du Ministre de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et des Technologies de l'Information et de la Communication Programme à court moyen et long terme : MEFP-TIC Février 2014
- ✓ Stratégie Nationale de la Formation Technique et Professionnelle MEFP-TIC Février 2014
- ✓ Indicateurs OMD liés à l'emploi en Mauritanie BIT 2012
- ✓ Situation des jeunes sur le marché du travail en Mauritanie 2012 : Ahmed Ould
Isselmou-BIT Rapport Décembre 2013
- ✓ Stratégie Nationale de la Promotion Sociale 2013
- ✓ Rapport de l'Etude du Projet National de Promotion de l'Insertion Professionnelle des Jeunes : PNUD Décembre 2012
- ✓ Note CAP Insertion GRET Septembre 2013
- ✓ Etude sur la croissance et l'emploi en Mauritanie BAD Juillet 2013